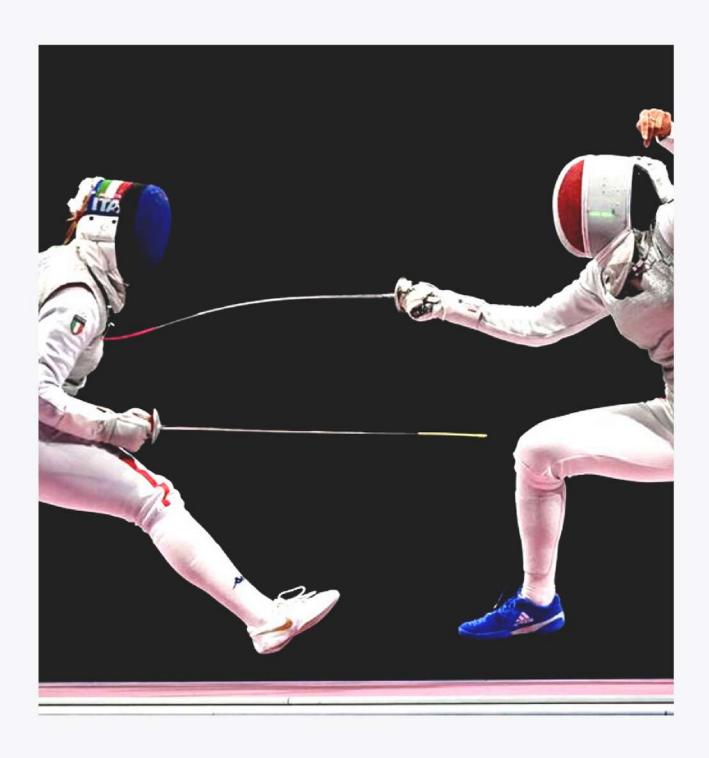


Synthèse

Assises de la Fédération française d'escrime



Introduction

Présentation des Assises

La Fédération française d'escrime a réuni à Troyes les 30 septembre et ler octobre ses clubs et structures déconcentrées lors des Assises de l'escrime. Ce temps fort, aboutissement d'un processus de travail de plusieurs mois, a permis de se concentrer sur trois sujets identifiés comme prioritaires : l'emploi et la formation, l'arbitrage et le bénévolat. Durant deux demi-journées, les participants ont pu échanger sur ces sujets, en s'appuyant sur des constats et chiffres clés qui avaient émergé d'une enquête lancée auprès de tous les clubs de France et de groupes de travail thématiques préparatoires organisés en visioconférence. Plus de 200 clubs avaient participé à ces consultations préalables.

Accueillis par la présidente par intérim de la Fédération Brigitte Saint Bonnet et par la vice-présidente du Conseil départemental de l'Aube, les participants ont pris part à des temps de **plénière** de présentation des thématiques puis à des ateliers de travail afin de favoriser l'échange, d'identifier les difficultés et points d'amélioration possibles pour guider l'action de la Fédération et faciliter le quotidien des clubs, de leurs dirigeants et des pratiquants.

Cette restitution ne vise pas l'exhaustivité mais synthétise les principaux échanges et conclusions de ces deux demi-journées de travail. Elle est complétée par plusieurs documents qui ont pu être partagés lors des Assises : les résultats du questionnaire et les conclusions des ateliers de travail.

Thématique "Emploi/Formation"

O | Constats

L'analyse du questionnaire et les échanges avec les participants mettent en lumière un certain nombre de constats :

- Un **manque d'attractivité du métier** de maître d'armes et une difficulté à former de nouvelles personnes du fait du coût et de la durée de la formation, en particulier pour les petits clubs.
- Une difficulté à pérenniser les emplois.
- Une méconnaissance des dispositifs de financement existants autour des formations des maîtres d'armes, notamment pour capter les aides existantes et monter les dossiers.
- Un besoin d'encadrement pour épauler les maîtres d'armes.
- L'intérêt que peut représenter la labellisation pour prospecter et capter des subventions.

Une divergence entre dirigeants de clubs et maîtres d'armes subsiste sur la question des règles d'encadrement : La plupart des dirigeants seraient favorables à un assouplissement des règles d'encadrement de la pratique (59%) alors que la grande majorité des maitres d'armes y sont défavorables (83%).

Chiffres clés

Plus de la moitié (56%) des répondants au questionnaire indiquent ne pas connaître les dispositifs de financement existants autour des formations des maîtres d'armes.

81% des dirigeants et des maitres d'armes considèrent que les formations au métier sont trop coûteuses.

76% des présidents de clubs déclarent que des jeunes au sein de leur club aimeraient se former pour pouvoir encadrer la pratique.

Conclusions des ateliers

Les ateliers étaient organisés autour de quatre thématiques. Chacun d'entre eux a permis d'aboutir à des conclusions spécifiques.

Atelier Emploi/Formation #1 - Optimisation et pérennisation de l'encadrement au sein des clubs

La FFEscrime observe en général un pic de licenciés après les Jeux Olympiques. Or, l'accueil de ces licenciés n'est pas toujours à la hauteur : 80% des nouveaux licenciés partent au bout de deux ans. Comment réussir à les garder dans les clubs ? Il faut proposer une offre de pratique plus diverse et des manifestations (compétitions ou stages) adaptées à toutes les catégories de pratiquants, et notamment aux adolescents, souvent incités à se concentrer sur leurs études plutôt que sur le sport.

Aujourd'hui, le calendrier est très centré sur la compétition et peu sur les débutants et les différentes pratiques. Il faudrait travailler pour proposer un calendrier plus complet, qui intègre toutes les offres (ex : ludo-escrime) et propose des manifestations pour le niveau moyen, à l'image de la fête des jeunes. Ce calendrier devrait être partagé avec les parents pour les intégrer à la vie du club.

Concernant l'encadrement, le besoin d'éducateurs ou de bénévoles diplômés est important, et la pérennisation des emplois reste complexe, en particulier dans les petits clubs qui connaissent plus de difficultés financières et ne parviennent pas toujours à mutualiser les encadrements. L'une des solutions évoquées est de se tourner vers les comités départementaux. Plusieurs sont devenus des comités employeurs, répondant ainsi à la crainte de certains clubs, en particulier des plus petits, de devenir employeurs.

Côté formation, il pourrait être intéressant pour la fédération de proposer un guide pour les dirigeants et de favoriser les formations courtes locales et régionales. Les comités départementaux et régionaux pourraient être davantage sollicités pour participer au financement des formations des bénévoles.

Un élément est essentiel et doit devenir obligatoire pour chaque club : le projet sportif. Il sert de point d'appui pour soutenir la pérennisation de l'encadrement et le développement du club.

Atelier Emploi/Formation #2 - Architecture des diplômes, possibilités de financement et stratégie de formation au sein des clubs

Le constat principal est celui d'une méconnaissance des dispositifs de financement de la formation professionnelle et de la structuration de l'emploi, ainsi que des processus de formation. Si les actions de la FFEscrime sont reconnues, notamment via l'IFFE ou le livret « Faire de l'escrime ton métier », une meilleure communication fédérale sur l'ensemble des dispositifs semble nécessaire : les informations n'arrivent souvent pas jusqu'aux clubs.

Il est aussi important de bien cerner les capacités des stagiaires pour les orienter en fonction de leur niveau et de leurs compétences. Des offres diversifiées existent en fonction des besoins spécifiques des stagiaires.

Enfin, les dispositifs de financement sont nombreux et les formations sont peu onéreuses à condition d'avoir toutes les bonnes informations et de pouvoir construire des dossiers de financement.

Plusieurs idées ont émergé de l'atelier, notamment la possibilité de s'appuyer sur les comités régionaux et départementaux pour porter les formations des stagiaires : ils peuvent bénéficier de plus de financements croisés et porter le volet administratif à la place des clubs. Il pourrait aussi être organisée une mutualisation des ressources de stagiaires au profit des clubs demandeurs.

Atelier Emploi/Formation #3 - Structuration des emplois et de la formation au sein des territoires et développement de réseaux

Si les aides existent, les clubs ont du mal à les capter et à monter des dossiers de demandes de subvention : quelles sont les aides existantes ? A quel interlocuteur s'adresser ? Comment monter un dossier ? À quel échelon ? Les points de questionnement sont multiples.

La pérennisation des emplois s'avère aussi complexe. La solution d'un portage d'emplois au niveau des départements ou des régions est à nouveau évoquée. D'autres solutions telles que les aides fédérales avec le projet club via le PSF ou les outils fédéraux tels que le Compte Asso sont aussi mentionnées.

Les comités départementaux doivent devenir un échelon pivot, avec un rôle dans l'identification des besoins locaux pour favoriser le dialogue et la concertation entre les clubs afin de permettre de mutualiser des emplois. Les clubs peuvent aussi développer des antennes locales (dans les communautés de communes par exemple) pour permettre de générer un emploi.

Enfin, les clubs ont besoin d'un guichet unique, d'une simplification des démarches avec un guide fédéral pour les aider à identifier à qui s'adresser et comment solliciter les aides.





Atelier Emploi/Formation #4 - Intérêt de la labellisation des clubs dans la formation et dans la diversification des pratiques

La labellisation est née il y a un peu plus d'un an. Elle est construite autour de 6 labels poursuivant des objectifs spécifiques. Cette labellisation vise à valoriser les clubs et à les accompagner dans leur développement. Ces labels ont un effet positif dans la prospection de subventions, notamment auprès des collectivités et ce d'autant plus que la labellisation s'accompagne d'un courrier envoyé par la fédération aux élus locaux.

L'obtention doit être prochainement simplifiée : les informations nécessaires pour obtenir un label sont aujourd'hui demandées via un formulaire PDF. Or, la plupart sont déjà disponibles sur l'extranet. L'objectif est donc de pouvoir automatiser l'obtention des labels grâce aux informations déjà disponibles. La fédération étudie aussi la possibilité de multiplier les supports physiques de communication pour valoriser l'obtention du label, afin de permettre aux clubs ayant plusieurs sites de pouvoir les afficher.

Si un label spécifique sur la formation existait auparavant, il a été fait le choix de ne pas rééditer ce label car d'autres comportaient également des critères portant sur la formation. Il est aussi intéressant de pouvoir intégrer les formations proposées par les CROS et CDOS et de ne pas limiter aux formations de l'IFFE.

Thématique "Arbitrage"

O | Constats

Plusieurs constats ont été posés autour de l'arbitrage et des **difficultés à recruter des jeunes arbitres** : entre 70 et 80% des clubs n'ont pas d'arbitres aujourd'hui. On compte 2 500 diplômés mais seulement 500 arbitres actifs. Il faudrait un arbitre pour 6 ou 7 tireurs par tranche d'âge pour répondre à l'ensemble des besoins. Il est donc nécessaire de pouvoir **alimenter ce réservoir de tireurs formés à l'arbitrage** et d'augmenter leur niveau de compétence.

La communication entre la Commission nationale d'arbitrage (CNA) et les Commissions régionales d'arbitrage (CNR) est encore trop limitée et les inégalités sont fortes entre les territoires dans l'accès aux formations.

Les modalités de formation sont trop peu connues et ont besoin d'être précisées. L'arbitrage pourrait être **davantage valorisé** afin d'inciter les escrimeurs à se former. La formation d'arbitre peut contribuer à la progression sportive des tireurs, ce qui devrait davantage être mis en avant.



Conclusions de l'atelier

Certains points autour des dispositifs et formations dédiés à l'arbitrage méritent d'être précisés et d'obtenir davantage de clarté. C'est le cas notamment de la **Journée Nationale de l'Arbitrage (JNA)**. Si celle-ci semble appréciée des clubs et structures déconcentrées, il convient de rappeler que la JNA ne veut pas dire examen. Les tireurs peuvent être formés à cette occasion mais la participation à la journée ne signifie pas que le participant est diplômé. Dans le même sens, certaines remarques ont été formulées au sujet de l'âge auquel les examens peuvent être passés pour devenir diplômé. Là aussi, il est nécessaire de distinguer l'âge d'entrée en formation de l'âge de réalisation de l'examen qui sont distincts. L'assouplissement de l'âge nécessaire pour pouvoir passer les diplômes serait souhaité par un certain nombre de clubs.

Concernant la formation des futurs arbitres, il est essentiel de **ne pas** dissocier la formation des tireurs de celle des arbitres. La formation proposée doit bien être celle de l'escrimeur, comprenant les deux dimensions. Ce travail sur une formation d'ensemble doit être réalisée tant que possible dès les catégories jeunes. Enfin, dernier point de précision qui a pu être évoqué lors des deux sessions de l'atelier, le **maitre d'armes est bien** chargé d'initier la formation des escrimeurs à l'arbitrage avant que les structures déconcentrées prennent le relais notamment en vue de passer les diplômes.

Certains dispositifs déployés par la Fédération ont été rappelés. La règle de l'arbitre de club a ainsi été supprimée afin de lutter contre la surenchère qui pouvait apparaître entre certains clubs dans la volonté d'attirer un arbitre. Par ailleurs, des **aides fédérales** existent pour accompagner les personnes souhaitant se former et monter en compétence, bien que celles-ci doivent être davantage mises en avant et relayées. Il s'avère finalement nécessaire de souligner que l'organisation de la JNA et le déploiement des formations proposées reposent sur les CRA. Le CNA conseille et accompagne les CRA dans ce déploiement mais c'est bien à ces dernières d'organiser les formations comme elles l'entendent.

Parmi les pistes évoquées, la mise en place d'un **stage de préformation** à l'arbitrage, arrivant en amont de l'entrée en formation, pourrait avoir un caractère incitatif et favoriser l'apprentissage du règlement et de prérequis nécessaires pour obtenir les diplômes. L'organisation de **stages dédiés à l'arbitrage** et ancrés au sein des régions pourrait s'inscrire dans le même sens. De tels stages pourraient favoriser l'émergence de vocations et constituer une première étape vers le suivi de la formation.



Thématique "Bénévolat"

O | Constats

Cinq grands enseignements peuvent être soulignés, sur la base du questionnaire et des échanges :

- Un besoin de simplification administrative, alors que la lourdeur administrative est la première difficulté rencontrée par les dirigeants et que le manque de temps est le premier frein cité empêchant la fidélisation des bénévoles.
- Un besoin de reconnaissance et de valorisation.
- Un besoin d'accompagnement plus fort des dirigeants bénévoles, à la fois au moment de leur prise de fonction, mais aussi dans leur quotidien au club. Les formations proposées ne sont pas forcément adaptées par leur format en semaine. Il pourrait être intéressant de les compléter par des webinaires thématiques plus adaptés aux contraintes.
- Un besoin de bénévoles dirigeants et un risque important de désengagement, en appuyant le fait que l'engagement à long terme dépend de
 - La dimension conviviale du club,
 - o Du fait de disposer de moyens financier, humains et matériel,
 - Et de la bonne relation avec le ou les maîtres d'armes.
- Un besoin de plus d'échanges et de communication :
 - · Avec la fédération via un guichet unique,
 - Avec les comités régionaux (identifiés comme relais de communication entre la fédération et les clubs) et départementaux (identifiés dans un rôle d'aide pour le quotidien des clubs) via des personnes ressources,
 - Entre clubs, avec une attente forte pour favoriser les espaces de discussion et d'échanges entre dirigeants de clubs pour partager leurs problématiques et favoriser l'émergence de solutions.

Chiffres clés

Plus de 40% des répondants au questionnaire ne connaissent pas le projet fédéral de la FFEscrime.

76% des répondants considèrent que le manque de valorisation et de reconnaissance est un frein à l'engagement bénévole.

75% des dirigeants estiment avoir manqué d'outils lors de leur prise de fonction.



Conclusions des ateliers

Deux thématiques ont pu être abordées dans ces ateliers : la simplification de la vie administrative des bénévoles et le rôle des comités départementaux et régionaux dans la construction et l'accompagnement des clubs. La question de la valorisation et de la formation des bénévoles a aussi pu être abordée au cours des discussions.

Atelier Bénévolat #1 - Simplification de la vie administrative des bénévoles

Dans un contexte de multiplication des subventions, des aides et des formations existantes, les clubs et leurs dirigeants ont du mal à identifier les dispositifs adéquats à leurs besoins. Se pose la question de l'accès à l'information et de l'accompagnement des dirigeants dans la réalisation des tâches qu'induit la gestion d'un club. Cette gestion peut s'avérer problématique et complexe tant sur des **auestions** qu'administratives ou en lien avec le numérique. Il convient de réaffirmer le statut associatif des clubs qui, bien qu'ils soient employeurs, restent peu professionnalisés. Ce constat invite à la mise en place et à la valorisation de dispositifs de soutien adaptés. La fédération propose à cet égard différents outils qui méritent d'obtenir davantage de visibilité et dont la performance pourrait être renforcée.

La mise en place d'un **guichet unique et/ou d'un guide fédéral**, s'accompagnant de la simplification des circulaires fédérales, est ainsi plébiscitée. Le **rôle des structures déconcentrées** a également été mis en avant. Celles-ci pourraient être des interlocutrices utiles pour les clubs dans leur demande du quotidien, notamment pour les questions touchant à l'extranet et au numérique. La place des comités départementaux et régionaux dans la **formation des dirigeants** pourrait, par ailleurs, être renforcée afin d'assurer un meilleur maillage territorial dans le soutien apporté.

Atelier Bénévolat #2 - Le rôle des comités régionaux et départementaux dans la construction et l'accompagnement des clubs

Les clubs rencontrent aujourd'hui des difficultés à **identifier clairement le rôle de chacune des structures** et leur sentiment d'appartenance à celles-ci est limité. Il est ainsi souvent complexe pour les clubs de trouver les bons interlocuteurs, la personne ressource, en fonction de leur demande et ce particulièrement pour les nouveaux dirigeants de clubs qui ne sont pas encore familiers de la structure fédérale. Par ailleurs l'efficacité de l'accompagnement et des réponses repose très largement sur des relations personnelles et individuelles (le club va s'adresser à une personne qu'il connaît, plutôt qu'à la structure), ce qui rend le processus encore plus complexe pour les nouveaux arrivants qui n'ont pas encore de relations directes.

Il semble ainsi important de clarifier l'architecture fédérale, de définir plus clairement le rôle des comités départementaux et régionaux et de structurer le circuit de prise de contact, en particulier au vu du changement des statuts pour repositionner les comités départementaux dans le fonctionnement territorial. Il serait aussi nécessaire de proposer un accueil plus ciblé des présidents, en particulier des nouveaux arrivants, afin de proposer des formations et informations adaptées. L'idée d'un séminaire d'accueil régional a ainsi été évoquée.

Concernant l'accompagnement et la valorisation des bénévoles, ceux-ci ont le sentiment de recevoir beaucoup d'informations et d'être submergés. Il leur est difficile de prendre connaissance de toutes les informations. L'offre de formation est jugée suffisante et de qualité mais extrêmement dense : il faudrait un guide, un fil conducteur. La formation est certes importante mais le besoin principal des clubs est de bénéficier d'une personne ressource, de savoir à qui s'adresser en cas de question ou de difficulté.

La question de la valorisation divise : le principe même du bénévolat n'est-il pas de s'engager sans retour ? Certains souhaiteraient tout de même plus de reconnaissance. L'idée d'être valorisé, mis à l'honneur au niveau local, semble être la plus appréciée.





Fédération française d'escrime 7 Porte de Neuilly, 93160 Noisy le Grand

01 87 12 30 00

https://www.ffescrime.fr contact@ffescrime.fr